



LA COOPÉRATION AGRICOLE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Contact

N°23

Octobre 2022

**SPÉCIAL
SOMMET DE L'ELEVAGE**

COMMUNIQUE



L'ensemble de la filière alimentaire et de produits de grande consommation se mobilise pour lancer un appel au secours pour limiter le coût de l'énergie et éviter ainsi la disparition d'entreprises et la rupture de la production

Paris, le 6 octobre 2022

Alors que le Gouvernement revient aujourd'hui sur le plan de sobriété, l'ensemble de la filière alimentaire et des produits de grande consommation, des producteurs (FNSEA, La Coopération agricole), aux fabricants et industriels agro-alimentaires (ADEPALE, ANIA, ILEC, FEEF) à la distribution (Perifem), demande urgemment au gouvernement d'agir pour protéger les entreprises françaises mises à mal par une hausse disproportionnée des coûts de l'énergie. Deux conséquences pourraient résulter d'un laisser-aller en la matière : la rupture de production de nombreux produits entraînant des effets en cascade, notamment sur l'emploi, et la hausse des prix de 15% sur le panier moyen des Français.

La crise de l'énergie est sans précédent. Au-delà de la mise en place d'une démarche de sobriété pour les entreprises comme pour les consommateurs, un cercle vicieux de l'énergie s'aggrave. **La filière alimentaire et des produits de grande consommation dans son ensemble demande au gouvernement d'aller plus loin pour éviter un désastre économique lié à un coût de l'énergie exponentiel et non régulé entraînant la disparition de milliers de producteurs, transformateurs et distributeurs.**

Les différentes annonces n'apportent que des correctifs, elles n'empêcheront pas le naufrage des entreprises de la filière. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : la facture d'électricité et de gaz va être multipliée par 3 dès 2023 par rapport à 2022 et par 5 par rapport à 2021, voire plus. Les prix sont en général négociés pour trois ans pour les professionnels, on estime que les hausses de contrats en fonction des dates de négociation s'étaleront entre +50% et +800% ! Une crise dont les répercussions sont nombreuses.

Les médias relaient chaque jour des exemples d'entreprises qui doivent fermer car la répercussion du coût de l'énergie rend impossible la vente au juste prix de leurs produits. Ce phénomène va toucher de nombreuses entreprises françaises, **la filière dans son ensemble craint des arrêts de production, entraînant des effets en cascade très complexes.** Comment feront les producteurs de pommes, de sucre, de produits laitiers, de papier toilette et de tant d'autres produits du quotidien pour continuer à produire ? Et pour ces entreprises qui seront contraintes à mettre la clé sous la porte, combien d'emplois perdus ? De plus, les différentes politiques entre les pays européens protégeant ou non leurs entreprises va accroître les distorsions de concurrence. La tentation sera grande quand un sous-traitant ne sera plus capable de produire à un coût raisonnable en France de chercher à l'international des solutions. Le chiffre annoncé par le gouvernement de 300 entreprises risquant d'être en difficulté est donc largement sous-évalué. Que fera un magasin devant répercuter la hausse des coûts de l'énergie dans des zones à faible pouvoir d'achat ? Il fera.

Autre impact, **l'inflation va augmenter en raison de l'augmentation des coûts de production** (entre 5 et 30% selon les produits ou services concernés). Certaines entreprises pourront réussir à répercuter les hausses, mais pas toutes loin de là. Et l'effet sur les consommateurs sera un véritable tsunami économique sur des produits du quotidien. **Les Français devront donc payer leur panier moyen de courses de 15% supplémentaires** aboutissant à faire supporter par les ménages une part de l'augmentation de l'énergie, rendant donc le bouclier tarifaire fixé pour les protéger en partie inopérant.

Il existe des solutions pour éviter cette catastrophe annoncée. Nos filières doivent bénéficier d'un **prix plafond sur le gaz** utilisé pour la production d'électricité. Elle assurera une production d'électricité plus abordable pour les entreprises françaises. En outre, nous demandons **que le volume d'Arenh** (c'est-à-dire l'accès aux fournisseurs alternatifs à un prix régulé à l'électricité nucléaire historique) attribué en 2023 **reste au même niveau qu'en 2022**, soit à 120 TWh. Ces 2 mesures cumulées contribueront à sauver le tissu productif et commercial français et d'éviter ainsi des coûts économiques et sociaux astronomiques qu'engendreraient des cessations d'activités.

Si la commission européenne n'adopte pas la première mesure et n'accepte pas la seconde, et dans un contexte européen où chacun des pays se mobilise, que fera le gouvernement français ? Alors que l'Allemagne a annoncé un plan de 200 milliards d'euros, nos filières lancent un appel au secours au Gouvernement. Si aucune des deux mesures demandées n'est possible, il est impératif qu'il fixe **un tarif réglementé d'urgence accessible à toutes les entreprises** (et pas uniquement les TPE/PME) pour la durée de la crise. Le niveau de ce tarif doit être égal à la moyenne pondérée des coûts de production de l'électricité en France.

Chaque semaine, des entreprises signent des contrats à des niveaux insoutenables : elles sont pressées par l'échéance du 31 octobre au-delà de laquelle leurs fournisseurs ne proposeront plus d'Arenh.

Il n'est que temps de prévenir le naufrage.

Contact presse : Émilie Delozanne - Plegma – emilie.delozanne@plegma.fr - +33 (0)6 30 60 87 35

INFOGRAPHIE

Quelle est la principale énergie utilisée par l'agroalimentaire français ?

Quelles industries sont les plus énergivores ?

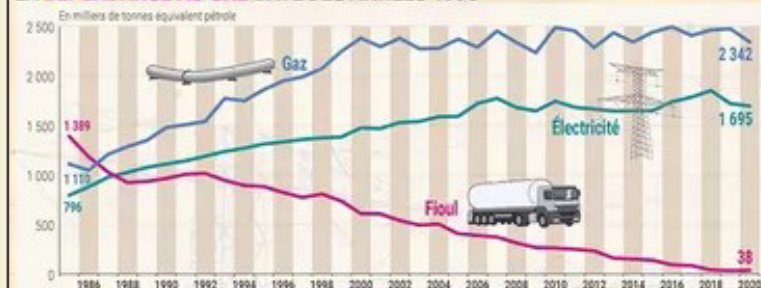
Réponse dans cette infographie publiée par RÉUSSIR MARCHÉS.

RÉUSSIR MARCHÉS

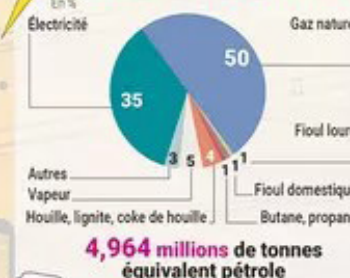
ÉNERGIE DANS L'AGROALIMENTAIRE : QUI CONSOMME QUOI ?

Données 2019, l'année 2020 ayant été atypique du fait du confinement
France Métropolitaine et DROM, établissements agroalimentaires (hors tabac) de plus de 20 salariés

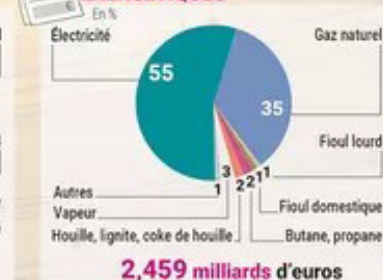
LA DÉPENDANCE AU GAZ DATE DES ANNÉES 1990



RÉPARTITION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

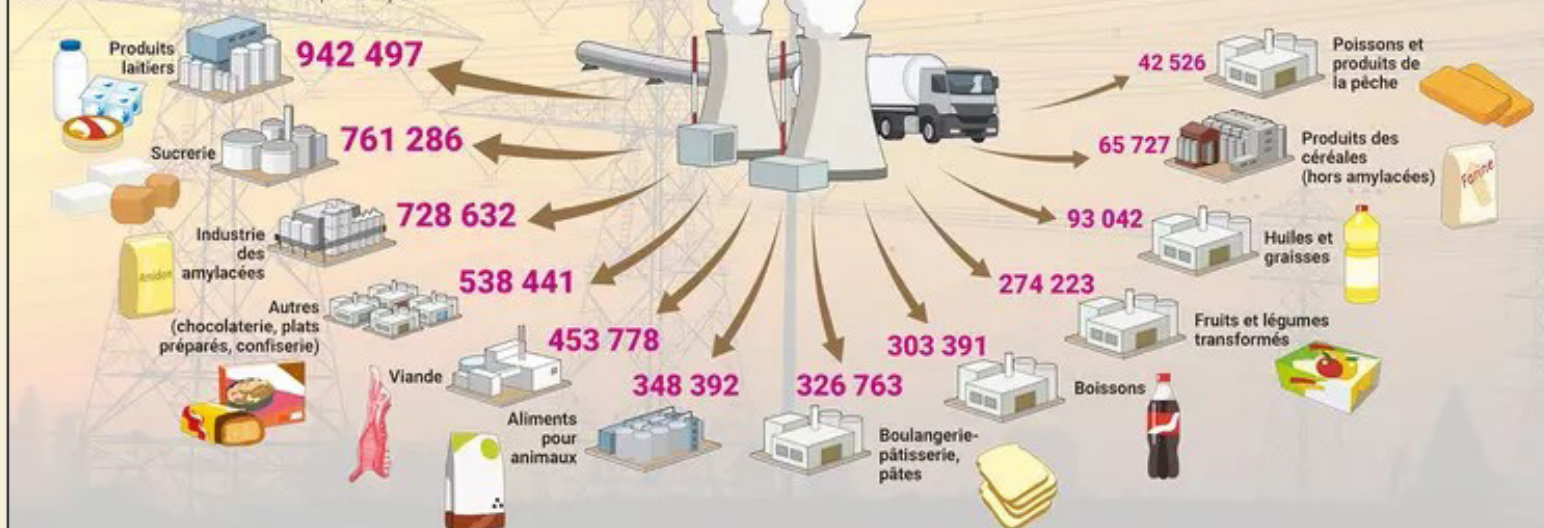


RÉPARTITION DES DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES



QUELLES INDUSTRIES ALIMENTAIRES CONSOMMENT LE PLUS D'ÉNERGIE ?

Consommation totale brute en tonnes équivalent pétrole



Source : Enquête sur la consommation d'énergie dans l'industrie agroalimentaire, Les Marchés

Cette infographie est initialement parue dans le magazine mensuel d'octobre. © Les Marchés

Source : www.reussir.fr/lesmarches/infographie-qui-consomme-le-plus-denergie-dans-lagroalimentaire

PAR ANNIE GIACOMETTI

SOMMET DE L'ÉLEVAGE



Une 31^{ème} édition réussie avec 105 000 visiteurs !

Le Sommet de l'Élevage a réuni 105 000 visiteurs (93 000 en 2021) sur 4 jours du 4 au 7 octobre 2022 à Cournon. Les organisateurs se félicitent de ce succès.

Le Sommet reste un rendez-vous politique incontournable.

Nous noterons la présence du **ministre de l'Agriculture, Marc Fesneau**, toute la journée du 4 octobre, et **Laurent Wauquiez, président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes** le mercredi, venus pour écouter et échanger avec les éleveurs.

La présence de La Coopération Agricole Auvergne-Rhône-Alpes a été remarquée au travers des actions et événements que nous avons organisés ou auxquels nous avons contribué.

Conférence bien-être animal

Quelles perspectives européennes pour le bien-être animal ?

Les intervenants :



- **Alexandre CHEDEVILLE**, responsable de la commission extérieure d'**INTERBEV** : Equilibres commerciaux et flux d'animaux ;
- **Benoît ALBINET**, directeur de **DELTA GRO** : Projet de référentiel BEA des exportateurs ;
- **Lucie BOUSCATEL**, responsable projet BEA de la **SEPAB** (Société d'Exploitation du Parc à Bestiaux) du port de Sète (34) : Etude sur l'évaluation du BEA pendant le transport maritime (synthèse scientifique, technique et économique) ;
- **Anne AUPIAIS**, chef de projet à l'**IDELE** : Construction d'un outil d'évaluation du bien-être des petits ruminants ;
- **Séverine BRETON**, directrice OP ovins de **SICAREV COOP** : Engagement de la coopérative pour assurer le BEA dans la filière ovine.

Une forte participation : près de 70 personnes présentes (présentiel et Facebook live). **Un grand merci à tous !**

A voir ou à revoir !

Le replay est disponible en ligne sur le compte Facebook de La Coopération Agricole.





Rencontre avec Francis PANNEKOUCKE, vice-président, délégué à l'agriculture Région AuRA

Sur le stand de Limagrain, nous avons eu notre première rencontre avec le nouveau vice-président de la Région délégué à l'agriculture, Francis PANNEKOUCKE. Nous avons pu lui présenter les chiffres clés de La Coopération Agricole ARA, lui rappeler le rôle des coopératives dans la structuration des filières et la valorisation des produits et poser les sujets en vue de notre prochain RDV prévu le 31 octobre prochain sur le terrain, en Isère, chez Oxyane et Coopénoix :

- Prise en compte du maillon coopératif dans les plans filières de la Région ;
- Aide à l'investissement des entreprises de l'aval quelle que soit leur taille, comment la Région continuera d'aider les ETI qui ont été exclues de la mesure FEADER ? ;
- Soutien au stockage de l'eau et aux mesures de prévention des aléas climatiques.

Conférence Cluster Herbe

Affichage Environnemental Alimentaire : quelle place pour l'élevage à l'herbe ?

Le Cluster Herbe Massif central a invité les participants à une réflexion collective autour de l'étiquetage environnemental des aliments, des modes de calcul des indicateurs environnementaux et des limites actuelles de ces outils appliqués à l'élevage à l'herbe de moyenne montagne.

Intervention de **Maxime FOSSEY**, responsable de projets à l'**IDELE**.

Pour plus d'informations à ce sujet, contactez Fabien SEVIN (fsevin@ara.lacoopagri.coop).

INVITATION



Jeudi 6 octobre 2022
de 14h à 17h
Centre de conférence salle 5

**Affichage Environnemental Alimentaire :
quelle place pour l'élevage à l'herbe ?**

Le **Cluster Herbe Massif Central** vous invite à une réflexion collective autour de **l'étiquetage environnemental des aliments**, des modes de calcul des indicateurs environnementaux et des **limites actuelles** de ces outils appliqués à l'élevage à l'herbe de moyenne montagne.





Emission TV AGRI sur la chaîne du Sommet

Le recyclage en élevage, et si on en parlait ?

- **Stéphane DISLAIRE**, membre du bureau du **SYRPA** et coordinateur région Sud-Est
- **Sébastien SOUCHON**, responsable du pôle Supports et Services d'**ADIVALOR**
- **Denis BEAUCHAMP**, président de **FranceAgriTwittos**
- **Quentin CHAUME**, éleveur laitier bio en Haute-Loire, adhérent de **EUREA COOP**
- **Cédric DUBSAY**, responsable exploitation de **Val Limagne.coop**

A voir ou à revoir !

Pour revoir cette émission **sur notre chaîne YouTube**.



Le recyclage en élevage, si on en parlait ?

Sommet de l'Élevage 2022
Jeudi 6 octobre à 10h
> EN DIRECT du Plateau TV Agri
Hall 1 - Allée D - Stand D21
> sur la chaîne YouTube POWERPOST






Stand bio régional

La Coopération Agricole ARA s'est associée à une vingtaine de structures impliquées dans le développement de l'agriculture biologique pour animer le stand bio.

Lors de l'inauguration du stand, Patrice DUMAS, président de La Coopération Agricole ARA, rappelle que la région Auvergne-Rhône-Alpes compte 265 coopératives dont 110 engagées dans le bio : « **Présentes sur la quasi-totalité des productions biologiques françaises, les coopératives sont le lien incontournable entre les agriculteurs et les consommateurs** ».

Cette journée a été dédiée à la valorisation du modèle coopératif et aux initiatives de notre réseau auprès d'étudiants, d'agriculteurs, de coopératives mais aussi d'entreprises en quête de nouveaux partenaires.



Une occasion de présenter l'annuaire des compétences Bio d'Auvergne-Rhône-Alpes, fruit d'un travail collectif entre partenaires des réseaux Bio (Chambre d'agriculture AuRA, Cluster Bio Auvergne-Rhône-Alpes, VetAgroSup-Abiodoc en partenariat avec le Pôle Bio Massif-Central, FRAB AURA et La Coopération Agricole ARA), piloté par La Coopération Agricole ARA et financé par la DRAAF AuRA. Il rassemble les coordonnées des personnes les plus reconnues sur le terrain en matière d'agriculture biologique, classées selon le type de compétences et par filières. Un exemplaire a ainsi été remis à Bruno FERREIRA, directeur de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes.

Consultez l'annuaire en ligne



Enfin, nous avons invité les différents partenaires à s'exprimer (à travers la réalisation d'une vidéo) en répondant à la question : « **En quoi cet annuaire a permis de mettre en avant votre réseau de compétences ?** ».

Voir la vidéo [sur notre chaîne YouTube](#).



Cocktail coopératif

Sans oublier la convivialité ...

Nombreux étaient les participants, autour de Patrice DUMAS, président de La Coopération Agricole Auvergne-Rhône-Alpes, Bruno COLIN, président du Pôle animal de La Coopération Agricole et Matthieu PASQUIO, directeur général adjoint de La Coopération Agricole. Tous ont pu échanger sur les sujets d'actualité avec les coopératives et les organismes de la région.

Nous remercions chaleureusement le Crédit Agricole qui a mis son stand à notre disposition. ■



RDV en 2023 pour le Sommet de l'Élevage du 3 au 6 octobre !

**SOMMET
DE L'ÉLEVAGE**

Contact 5/14

Une journée "Speed meeting" pour booster votre stratégie !

La Coopération Agricole ARA s'est associée aux fédérations professionnelles régionales des métiers du conseil, **Cinov Rhône-Alpes** et **Syntec AuRA** dans une opération visant à favoriser l'accès au conseil pour les PME coopératives agricoles et alimentaires régionales. Cette opération est financée par la DREETS (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités).

Le 15 novembre, nous vous proposons de venir à la rencontre de professionnels du conseil **pour aborder vos problématiques spécifiques, recueillir un regard d'expert** et ouvrir le cas échéant des possibilités de mission de conseil, sur les thématiques suivantes :

1. **Stratégie commerciale**
2. **Transformation digitale**
3. **RH et compétences**
4. **Performance industrielle**
5. **Performance financière**
6. **RSE**

Découvrez la présentation des consultants **en cliquant ici**.

Vous pourrez également vous informer auprès des partenaires de l'opération (DREETS, DRAAF, ARAE, OCAPIAT) sur les aides financières au conseil.

La Coopération agricole ARA vous accueillera pour la journée à **Agrapole, 23 rue Jean Baldassini à Lyon 7e** (déjeuner à la cafétéria à la charge des participants afin de prolonger les échanges).

Vous pourrez également choisir de réaliser les rendez-vous à distance.

Les rendez-vous seront d'une demi-heure.

Afin d'organiser au mieux cette journée, nous vous remercions de vous inscrire en ligne en cliquant sur le bouton ci-dessous.

Je m'inscris !

PAR JEAN DE BALATHIER



Phileas : promotion complète !

La 22^{ème} promotion du cycle de formation Phileas sera lancée les 16 et 17 novembre prochains à Agrapole à Lyon.

La promotion est complète !

Pour tout renseignement concernant les prochaines promotions ou autres formations administrateurs, contactez Pascal Goux. ■

VOS CONTACTS :

Pascal Goux - Tél. 06 08 09 17 23
pgoux@ara.lacoopagri.coop

Romain Vassor - Tél. 07 48 73 05 65
rvassor@ara.lacoopagri.coop



Achat d'énergie : quelle solution privilégier face à l'inflation ?

Par rapport aux prix de 2021, les prix de gros de l'électricité pour 2023 ont été multipliés par 10, ceux du gaz par 5.

Déjà en hausse l'an dernier, tirés par la reprise post Covid, les prix de l'énergie se sont envolés dans le sillage de la guerre en Ukraine et du tarissement des flux de gaz par la Russie.

En France, cette crise est accentuée par une baisse de la production électrique nucléaire, au plus bas en raison de l'arrêt de la moitié de ses réacteurs (28 sur 56), en travaux pour des maintenances ou des corrosions.

À cela s'ajoute l'effondrement de la production hydraulique qui a pâti de la sécheresse estivale.

Dans ce contexte, il est particulièrement conseillé de mettre en concurrence ses contrats avant de resouscrire à une nouvelle offre, et ce, afin d'éviter une reconduction tacite à des prix très élevés.

Pour ne pas subir de plein fouet la hausse des prix, nous vous proposons, en lien avec Opéra Énergie, un accompagnement dans la construction de votre stratégie d'achats d'énergie.

Retour sur le webinaire du 18 octobre : consultez [ici](#) la présentation.

Nous vous proposons également un outil en ligne pour effectuer vos simulations :

<https://pro.opera-energie.com/lca-aura/>

Contactez Fabien Sevin pour de plus amples informations : fsevin@ara.lacoopagri.coop ■

PAR FABIEN SEVIN

Webinaire
MARDI
18 OCTOBRE
11H-12H

Service d'accompagnement pour l'achat d'électricité et de gaz naturel

Achats d'énergie dans les coopératives agricoles

Quelle solution privilégier face à l'inflation des prix ?

LA COOPÉRATION AGRICOLE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

OPERA énergie

Filières bio & changements climatiques

La Coopération Agricole Auvergne Rhône Alpes & la Chambre Régionale d'Agriculture vous invitent à leur Webinaire Interfilières Bio

Filières Bio & Changements climatiques

Jeudi 10 Novembre 2022
de 10h à 12h30

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

La Coopération Agricole Auvergne-Rhône-Alpes & la Chambre Régionale d'Agriculture vous invitent à leur webinaire dédié aux filières biologiques et les changements climatiques.

Inscrivez-vous dès à présent à cette visio-conférence en cliquant [ici](#)

Gratuit mais inscription obligatoire.

Avec la participation de nombreux intervenants et partenaires des filières biologiques :



Au programme :

- **Contextualisation : rapport du GIEC, 4 pour 1000, stockage Carbone et pratiques agricole pour répondre aux enjeux climatiques**, par Katja KLUMPP, ingénieure de recherche, INRAE (UREP) ;
- **CAP'2ER : méthode et bilan d'une ferme Bio en comparaison d'une ferme en conventionnel**, par Philippe TRESCH, ingénieur agronome - animateur, réseau INOSYS IDELE
- **Agriculture Biologique et préservation de la ressource en eau**, par Eudes AARNINK, consultant-formateur en Agronomie et Agroécologie, ISARA Conseil ;
- **Aval des filières Bio et changements climatiques : comment les entreprises peuvent agir à leur niveau & témoignage**, par Marithé CASTAING, Cluster Bio. ■

Formation Photovoltaïque les 12 & 13 décembre, à Paris



La Coopération Agricole ARA lance une nouvelle session délocalisée de sa formation « Photovoltaïque & coopératives agricoles » en décembre.

Le développement du PV prend de l'ampleur, particulièrement dans le contexte énergétique tendu que nous connaissons actuellement. Que ce soit pour porter des projets à l'échelle de la coopérative ou accompagner ses adhérents, se questionner sur les nouvelles technologies, ou avoir les bases pour estimer l'opportunité d'un projet, cette formation permet d'apporter les bases.

Elle se déroulera sur 2 jours, les 12 et 13 décembre, dans les locaux de LCA à Paris (rue Sedaine) :

- **Jour 1 : Fondamentaux pour devenir producteur photovoltaïque (intervenant : HESPUL) ;**
- **Jour 2 : Application juridique et économique en coopérative. Retours d'expérience et études de cas (intervenant : OXYANE).**

Cette formation est ouverte aux salariés de coopératives, sans connaissances pré-requises.

Prise en charge possible par OCAPIAT.

Programme disponible sur demande auprès d'Olivia TALHOUK : otalhouk@ara.lacoopagri.coop

➔ **Inscription en ligne**, avant le 2 décembre. ■

Accompagnement collectif Bilan Carbone de janvier à avril 2023

LCA ARA organise, en partenariat avec l'ARIA, un programme d'accompagnement des entreprises du secteur alimentaire début 2023. La « **Promotion Climat** » est un programme collectif de 3 mois, permettant de réaliser (ou actualiser) le bilan carbone de son organisation et de construire sa stratégie climat.

Ce dispositif, rassemblant une dizaine d'entreprises, est organisé autour de 3 journées collectives en présentiel, 10 formations en visioconférence, 5 séances individuelles avec un consultant, le témoignage d'entreprises pionnières en matière de décarbonation et un accès à une plateforme de comptabilité carbone configurée pour l'agroalimentaire pour faciliter les travaux.

Cette action est animée par l'entreprise WeCount. Ce spécialiste de la transition bas-carbone a accompagné des dizaines d'entreprises à travers des « Promotions Climat », format très puissant pour passer à l'action sur sa décarbonation.

Tarifs selon la taille de l'entreprise (subvention 50% pour les PME).

Un webinaire a été organisé en mai sur "**Comment accélérer sa transition bas-carbone dans le secteur agroalimentaire ?**" pendant lequel a été présenté brièvement la Promotion Climat.

Vous pouvez accéder à l'**enregistrement vidéo** et au **support de présentation**. ■

Cahier du développement coopératif #6

La dernière édition des cahiers du développement coopératif édités par La Coopération agricole et la FNCUMA, vient de paraître.

Cet ouvrage vise à mettre en lumière la richesse des métiers de conseiller en illustrant la diversité de leurs activités, à partir d'exemples issus des réseaux de La Coopération Agricole et de la FNCuma ainsi que de leurs partenaires (Recherche, Chambre d'agriculture...).

Un certain nombre de travaux réalisés dans le cadre du Casdar « Conseil » 2014-2021 (financement Etat aux actions de développement de LCA) : enquêtes profils et besoins en compétences des conseillers de coopératives, guide sur la séparation conseil - vente, Théma innover et conseiller... sont valorisés dans le présent ouvrage.

Enfin, la dimension politique est également présente, la PAC continuant à promouvoir des actions en faveur d'un conseil structuré et organisé.

Cette édition est consultable **ici** et les précédentes sont disponibles **ici** ■



Nos prochaines formations

La publication du nouveau référentiel BRCGS Food est prévue dans les prochaines semaines, avec de premiers audits en version 9 à compter de février 2023, n'attendez pas pour vous former !

La révision 9 du BRC Food : Comprendre les évolutions

A Lyon
le 24 novembre 2022

Cette formation est dispensée par un formateur agréé BRC.

Etiquetage des produits alimentaires (dont INCO)

A distance
Les 15 & 17 novembre 2022

Fraudes alimentaires

A distance
Le 29 novembre 2022

Emballages et contact alimentaire

A Lyon
Le 1^{er} décembre 2022

Référent interne gestion des nuisibles

A Lyon
Le 2 décembre 2022

Consulter les programmes et inscriptions en cliquant sur les formations

Mise à jour réglementaire importante : parution du Règlement UE N°2022/1616 concernant le recyclage des plastiques pour le contact alimentaire... [\[Lire la suite de l'article en ligne\]](#)

Vous pouvez vous inscrire directement en ligne sur le portail dédié [ou](#) contactez Valérie MANN :
✉ vmann@isara.fr ☎ 04 27 85 86 63 ■

Retrouvez l'intégralité de notre offre de formation en ligne



(*) Les formations marquées du logo Ocapiat font partie de l'offre régionale Ocapiat. Si vous êtes adhérent de moins de 50 salariés, c'est pour vous un **coût zéro** !

Lancement du second Collectif RSE



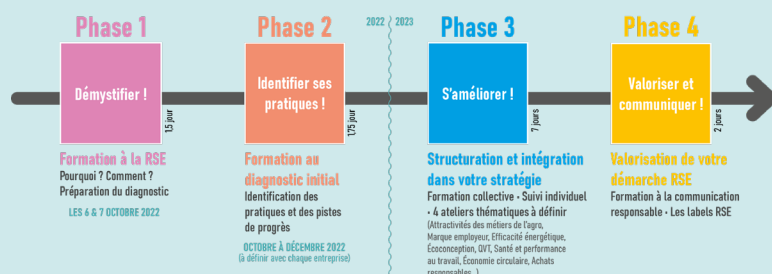
#2

Collectif RSE

Le Collectif RSE #2 a démarré le 6 octobre à Agrapole.

Les 11 entreprises inscrites (Union des Vignerons des Côtes du Rhône, coopérative du Val d'Arly, LIDAL, Soly Import, Vignolis, NaturaPro, Agrolab's, Millet Paysage, Paccard Paysages, Sole Mio et Sicaba) étaient présentes, représentées par 22 personnes sur cette première phase.

Les entreprises vont donc s'engager concrètement dans leur démarche RSE, et vont pour cela, bénéficier de un an et demi de formations collectives et d'accompagnements individualisés selon 4 phases :



Cette première journée et demi a permis de démystifier la RSE et de poser :

- Les enjeux propres aux filières agroalimentaires et à la filière du paysage ;
- ainsi que les aspects réglementaires (loi AGECE, climat et résilience...).

Place désormais à la seconde phase qui concernera la réalisation des diagnostics RSE en entreprise ! ■

Rencontres nationales du Retour à la Terre et aux Territoires à Clermont- Ferrand, les 9 et 10 novembre

POURQUOI CES RENCONTRES ?

Dans la présentation de son programme, l'événement #BacktoEarth pose les constats suivants :

La moitié des agriculteurs partira à la retraite d'ici 10 ans mais que le phénomène des néo-paysans reste émergent.

Les agricultures sont en pleine transition et doivent se rapprocher de la société.

57% des urbains aimeraient quitter la ville, mais ce retour reste freiné par les questions de l'emploi, de la mobilité, de l'éducation et de l'accès aux services.

Nos territoires foisonnent d'initiatives portées par des agriculteurs, des entrepreneurs, des collectivités, des associations, qui inventent chaque jour de nouvelles façons de produire, d'habiter, de vivre ensemble plus résilientes, écologiques et porteuses de sens.

Ces initiatives sont **remarquables, duplicables mais méconnues et insuffisamment reliées.**

Pour y répondre, ces rencontres se fixent comme objectifs de promouvoir, accompagner et accélérer le retour à la terre et aux territoires, notamment en reliant les mondes agricoles, entrepreneuriaux, associatifs, académiques, ruraux et citadins, par différents leviers :

- Recenser les initiatives / actions des communautés ;
- Apporter des solutions pérennes et validées aux publics cibles ;
- Relier les acteurs entre eux ;
- Partager les réflexions ;
- Etre un catalyseur, un exhausteur, un accélérateur de rencontres.

Au programme : ateliers, hackathon et pitches.

La Coopération Agricole participera à une table-ronde sur la thématique « Démultiplier l'impact des projets et l'innovation au service de la transition par les coopérations territoriales », qui se déroulera le 10 novembre à 10h30.

INFOS ET INSCRIPTIONS

Lieu : Clermont-Ferrand, Place Du Premier Mai.

Horaires : du 9 novembre 14h au 10 novembre 16h.

Prix : de gratuit à 50€ en fonction du profil.

En savoir plus sur le site de l'événement



Forum Santé et Performance dans l'agroalimentaire

Le **24 novembre** prochain, sur le site d'Agrapole Lyon, le Comité Auvergne-Rhône-Alpes Gourmand organise en partenariat avec la Carsat le « **Forum Santé & Performance dans l'agroalimentaire** ».

Si vous souhaitez vous informer sur la démarche participative de prévention des TMS, les outils du Lean pour concilier Santé & Performance, le développement d'un projet de mixité pour améliorer les conditions de travail, la mise en œuvre d'exosquelettes, mais aussi partager avec d'autres entreprises des solutions concrètes, des retours d'expérience et rencontrer des fournisseurs d'exosquelettes, Venez écouter des témoignages d'entreprises et participer aux ateliers.

Pour vous inscrire :

<https://forms.gle/1176K9pn3X1os7KbA>

Programme et inscription

CARNET

DU MOUVEMENT DANS LE RÉSEAU !

Christophe DUGOUL, nouveau président du
Cellier de l'Aven d'Orgnac

Octobre

Lun 3

Comité technique PRID

4 au 7

Sommet de l'Elevage

6 & 7

Lancement action collective RSE

Ven 7

CB Rhône-Méditerranée

Ven 14

Séminaire CA Végépolys Valley
Copil ovin

15 au 19

SIAL Paris

Lun 17

CRIEL AMC

Mar 18

Webinaire Energie

Mer 19

McDonald's agritour (Roanne)

Jeu 20

Webinaire stratégie RH
Cofil Bovins viande

Ven 21

Régionale In Vivo à Montpellier
GT Promotion Ma Région ses terroirs

Mer 26

Assemblée annuelle de section Vignerons
coopérateurs ARA

Jeu 27

Webinaire Marché grandes cultures bio

Ven 28

CA CRMCCA

Novembre

Mar 1^{er}

Journée Région / LCA ARA

Mar 8

Assemblée annuelle Section LCA Régions
CA Pôle Bio Massif central

Mer 9

CA ARA Gourmand
Forum entreprises Isara

9&10

Journées nationales du retour à la terre à
Cournon

Jeu 10

Matinée interfilières bio

Lun 14

Cofil Bovin lait

14 & 15

Comité technique PRID

Mar 15

Comité Vin AURA
CROPSAV section végétale / SBT Ecophyto
"Speed meeting" Boostez votre stratégie !

Jeu 17

CA CRESS AURA

Ven 18

CA LCA ARA
Copil Bio régional

Mar 22

Board FoodTech Lyon ARA

Jeu 24

Forum Santé et performance ARA Gourmand

Lun 28

Copil PRID
CA CRMCCA

Mar 29

Comité de sélection incubateur Foodshaker

**PLUS VOUS ALLEZ LOIN,
PLUS VOTRE BANQUE
DOIT ÊTRE PROCHE DE VOUS.**

**CHOISISSEZ L'EXPERTISE D'UN GRAND GROUPE BANCAIRE
ET LA RÉACTIVITÉ D'UNE BANQUE ANCRÉE EN RÉGION**



CRÉDIT AGRICOLE

Contact

11/14

FRANCE 3 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES | 25/09/2022

2022, une année d'anthologie pour les vins de la vallée du Rhône proche du millésime du siècle

Les vendanges se terminent sur les côteaux vallonnés de la Drôme. Les conditions climatiques ont été particulièrement rudes cette année. Les vignerons ont craint le pire mais contre toute attente le millésime 2022 pourrait bien être celui du siècle.

Le soleil est encore là mais jour après jour, sur la pointe des pieds, il se fait plus discret. A la cave coopérative de Tain-l'Hermitage, les derniers raisins viennent tout juste d'être versés dans les cuves. Les premières impressions sur la qualité de ce millésime, c'est le palais de l'oenologue qui les dévoilent.

"C'est un millésime de toutes les contradictions et surtout plein de belles surprises. Vu les conditions climatiques qu'on a pu avoir au printemps et surtout cet été, on s'attendait à un millésime très solaire voir un millésime complètement déséquilibré par rapport à des taux sucre astronomiques, des degrés élevés et des vins déséquilibrés par rapport à cette richesse en sucre", explique Xavier Frouin, oenologue à la cave de Tain. "On s'attendait à un millésime très solaire voir un millésime complètement déséquilibré par rapport à des taux sucre astronomiques, des degrés élevés et des vins déséquilibrés par rapport à cette richesse en sucre".

Belle qualité mais moindre volume

Ce qui est rare est cher, dit l'adage, cette cuvée ne fera pas mentir le dicton populaire. Avec la sécheresse, les volumes de production seront en baisse, mais la qualité annoncée du breuvage est de bon augure pour les carnets de commandes des vignerons de la vallée du Rhône.

Pierre combat, président de l'AOP Crozes Hermitage s'en réjouit. "Ça fait énormément de bien d'avoir un millésime comme celui-là. Il est équilibré, joli, pas très élevé en volume, c'est ce qui va nous manquer le plus, car on n'a pas de difficultés commerciales aujourd'hui dans l'appellation Hermitage donc il va nous manquer quelques bouteilles à fabriquer."

Le millésime du siècle ?

"On peut se rapprocher du millésime 2015, on avait peut-être sur 2015 un millésime un petit peu plus "solaire" par rapport à 2022 mais je pense qu'on peut s'en approcher", explique Xavier Frouin.

Moins mais mieux voire exceptionnel ? Le millésime 2022 pourrait bien se placer sur le podium des meilleures années de ce siècle et pourquoi pas détrôner les cuvées de 2015, LA référence absolue.

"On peut se rapprocher du millésime 2015, on avait peut-être sur 2015 un millésime un petit peu plus "solaire" par rapport à 2022 mais je pense qu'on peut s'en approcher, mais c'est trop tôt pour le dire ", conclut Xavier Frouin.

La prochaine cuvée nous le dira. Il sera alors possible de savoir si le millésime 2022 est un incontournable pour les amateurs des vins de la vallée du Rhône. ■

Anna K.

LE MONDE | 28/09/2022

Au pays du reblochon, les petites coopératives laitières s'organisent face au géant Lactalis

Après le rachat par Lactalis d'un fromager haut-savoyard grand fabricant de reblochon, les petites coopératives laitières s'organisent en vue d'éviter de faire du géant laitier un leader local.

La terre a tremblé au pays du reblochon, cet été. Le géant de l'agroalimentaire Lactalis s'est emparé, avec sa filiale locale Pochat & Fils, de l'activité fromagère du haut-savoyard Verdannet, une entreprise familiale depuis quatre générations. L'annonce a d'abord surpris les producteurs de lait locaux réunis au sein de coopératives – certains parlant de « trahison » – avant d'obliger chacun à la concertation.

Akteur important dans les appellations d'origine protégée (AOP) et les indications géographiques protégées (IGP) locales, collaborateur de plusieurs coopératives, Verdannet fabrique avec le lait de ces dernières différents fromages au lait cru, dont du reblochon représentant la moitié de sa production. Cet achat renforce donc la position de Lactalis sur le marché et lui permettrait de « contrôler près de 50 % de la production en reblochon AOP », selon la Confédération paysanne. Plutôt « un gros tiers », a répliqué Pochat & Fils, dans un courrier adressé, fin juillet, aux producteurs.

« Draguée »

Mais qu'en sera-t-il en 2023 ? Vu la contestation locale, « les 30 millions de litres de lait qui arrivent aujourd'hui chez Verdannet ne seront peut-être plus à Lactalis à la fin de l'année », date à laquelle les contrats annuels sont signés entre fromageries et producteurs de lait, explique un expert de la filière.

« Toutes les coopératives qui étaient en contrat avec Verdannet se sont réunies, explique Jean-François Laval, directeur de la Fédération des coopératives laitières. Il y a eu des échanges avec les coopératives voisines pour étudier des solutions alternatives » et éviter la collaboration avec Lactalis. « Si l'on se rate, au prochain fromager racheté, Lactalis deviendra leader et ce sera la fin du système savoyard », affirme un agriculteur membre de la Confédération paysanne, alors que le lait est aujourd'hui bien rémunéré dans les deux Savoie.

Avec 22 producteurs et 9,5 millions de litres de lait, la coopérative de Groisy-sur-L'Etang travaillait en gestion indirecte avec Verdannet, propriétaire du matériel de fabrication de sa fromagerie. « Elle est draguée par d'autres coopératives, sourit un observateur. Elle n'aura pas de mal à quitter Verdannet d'ici à la fin de l'année pour ne pas tomber dans l'escarcelle de Lactalis. » Les représentants de la coopérative souhaitent racheter le matériel de fabrication (plusieurs centaines de milliers d'euros) et gérer eux-mêmes le magasin. Lactalis devrait donner sa réponse la semaine prochaine.

Si la méfiance domine envers le groupe laitier, certaines coopératives comme la Sica Fermiers savoyards – la plus grande des deux Savoie, avec une production laitière de 85 millions de litres – en ont fait un partenaire. Propriétaire de la fromagerie, elle vend son lait à Lactalis. « Notre force est là : ne pas travailler seul et rester en coopérative pour devenir un acteur incontournable pour les entreprises comme Lactalis », estime le président, Laurent Dupraz.

« Il faut se donner les moyens, le temps et les compétences pour faire jeu égal avec eux », ajoute-t-il, laissant la porte ouverte aux producteurs de Verdannet souhaitant les rejoindre. Un autre expert de la filière, souhaitant conserver l'anonymat, est bien moins enthousiaste, alors que le directeur de Pochat & Fils estime, dans sa lettre, que « penser que seuls les modèles de circuits courts ou de la coopérative en gestion directe sont la solution pour [leurs] filières est un leurre », avant de vanter « la puissance commerciale de la grande distribution ». ■

Par Fanny HARDY



SUITE DES ARTICLES >>

AGRODISTRIBUTION | 30/09/2022

L'Ucal met en service la première usine française capable de décortiquer du colza

L'Union des coopératives de l'Allier a inauguré, vendredi 23 septembre, à Varennes-sur-Allier (Allier), son unité de trituration Ucal Stockage et Protéines, calibrée pour transformer 30 000 t par an de graines oléagineuses en huiles et tourteaux, dont des tourteaux de colza high pro.

Mise en service en juillet, l'unité de trituration de l'Ucal a été inaugurée officiellement vendredi 23 septembre, à Varennes-sur-Allier, par les trois coopératives de l'Allier formant l'Union : Coopaca, Sica BB et Val'Limagne.coop.

Représentant un investissement total de 9,5 M€, cette usine est capable de transformer 30 000 t par an de colza, tournesol et soja produits dans l'Allier, en huiles et tourteaux. L'utilisation des graines en local permettra de réduire le bilan carbone des productions en divisant par cinq les distances de transport des oléagineux, soit 1,2 à 1,5 million de kilomètres évités par an.

Premier impacteur à colza en Europe

Pour triturer les différentes espèces de graines (a priori 13 000 t par an de colza, 13 000 t de tournesol et 4 000 t de soja), l'usine associe des technologies naturelles de cuisson et de pression mécanique, à chaud et à froid, « sans aucune utilisation de substances controversées », insiste Yves Courrier, DG de Coopaca et d'Ucal Stockage et Protéines, structure qui porte l'outil.

L'originalité de l'usine réside dans la présence, au niveau du process, d'un impacteur, une machine capable de décortiquer le colza et le tournesol et donc de produire des tourteaux high pro, plus riches en protéines que les tourteaux standards. « Nous sommes la première usine française, et sûrement européenne, à pouvoir décortiquer du colza », se félicite Yves Courrier.

Des débouchés à proximité

L'unité est dimensionnée de manière à fournir 19 000 t/an de tourteaux à destination des usines d'alimentation du bétail du groupe, c'est-à-dire les unités de mélange des coopératives et de leurs filiales, et d'Atrial. Cette entité de nutrition animale régionale commune entre les coopératives de l'Ucal et Eurea fabrique et livre 280 000 t/an d'aliments aux éleveurs.

En parallèle, 9 000 t d'huile, soit « l'équivalent de la consommation d'huile alimentaire du département », glisse Denis Beauchamp, responsable commercialisation de l'Ucal, seront issues annuellement de la trituration. Cette huile peut être incorporée en alimentation animale et humaine, et dans les filières énergétiques, industrielles, cosmétiques ou pharmaceutiques. Des débouchés qui restent à consolider mais qui pourraient conduire, en cas de succès, à doubler facilement la production de l'usine d'ici quelques années. ■

Renaud FOURREAUX

LE FIGARO | 05/10/2022

Les coopératives agricoles en quête de taille critique

Le projet de fusion entre Agrial et Natura'Pro illustre le besoin de grossir dans certains métiers ou dans certaines régions.

Nouvelle alliance en vue dans les coopératives agricoles françaises. Ce lundi, le géant normand Agrial (6,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires), connu pour ses marques Florette, Soignon ou Loïc Raison, et la coopérative rhodanienne Natura'Pro (84 millions d'euros) ont annoncé leur projet de rapprochement. Encore au stade «d'échanges», selon un porte-parole d'Agrial, le projet pourrait voir le rhodanien être absorbé par le normand.

Entamé il y a plus de dix ans, le mouvement de consolidation a déjà fait fondre de 25 % le nombre de coopératives agricoles françaises. Mais alors que les précédents rapprochements ont concerné des groupements de tailles équivalentes (InVivo et Soufflet) ou spécialisés dans des métiers similaires (Nicolas Feuillatte et la CRVC), cette dernière opération obéit à des logiques un peu différentes.

Présente dans la production et la transformation de lait, de légumes, de viande, de céréales, ainsi que dans les boissons, Agrial et ses 12.000 adhérents est la deuxième plus grosse coopérative de France. De son côté, Natura'Pro compte 5500 agriculteurs, et est présente dans le matériel agricole, l'eau et l'irrigation. Mais aussi et surtout dans la jardinerie, avec 25 magasins franchisés GammVert, qui pèsent pour plus de la moitié de son chiffre d'affaires.

Pour Agrial, l'aboutissement de l'opération, qu'il espère effective pour 2023, consoliderait ses positions dans la vallée du Rhône. C'est une région dans laquelle le groupe est déjà présent depuis la fusion en 2015 avec la laitière Eurial, qui elle-même avait déjà fusionné en 2014 avec la rhodanienne Valcrest. En absorbant Natura'Pro, Agrial se renforcerait aussi dans la distribution non alimentaire, lui qui possède déjà 136 magasins LaMaison.fr. Cette soif d'acquisitions de la part d'un des poids lourds de la coopération agricole pourrait se poursuivre, Agrial ayant déjà expliqué ne pas avoir atteint la taille critique dans certains de ses métiers, comme le lait.

Recherche de synergies

Globalement, les coopératives françaises - 40 % de l'agroalimentaire français et 86 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2021 - sont en retard dans la course à la taille par rapport à leurs homologues de certains pays européens (BayWa en Allemagne, FrieslandCampina aux Pays-Bas, Arla Foods au Danemark...). Elles veulent donc grossir, afin de davantage peser sur la scène internationale. Une stratégie d'autant plus pertinente que la crise actuelle montre l'importance de rechercher des synergies en matière de logistique ou d'approvisionnement en intrants (engrais...) et en matières premières agricoles. Il s'agit d'alimenter mieux et à meilleur prix les usines des coopératives, qui fabriquent des marques aussi connues que Beghin Say, Soignon, Danao, Candia ou Saveol.

«Après les mouvements massifs de ces dernières années, les grands pôles sont désormais consolidés en France, tempère Olivier Frey, consultant spécialisé dans les coopératives agricoles. Il reste peut-être le scénario récurrent d'une fusion entre Maisadour (Delpeyrat, Comtesse du Barry...) et Euralis (Montfort, Rougié, Point Vert...). D'autant que celles-ci sont déjà engagées dans un projet de rapprochement de leurs activités de foie gras. Mais les gros mouvements sont moins probables.»

Dans ce contexte, des absorptions plus ciblées pourraient se développer. Notamment dans les céréales, «où les petites coopératives qui ne font pas de transformation devraient avoir rapidement besoin de s'adosser à des gros», ajoute Olivier Frey. À l'étranger cette course à la taille semble d'ailleurs être moins vive. Le mois dernier, les rumeurs récurrentes d'une fusion entre la laitière danoise Arla Foods et la néerlandaise FrieslandCampina - qui aurait créé un géant mondial des produits laitiers de plus de 22 milliards d'euros de chiffre d'affaires - ont été démenties assez fermement par les deux parties. ■

Par Olivia DETROYAT

AGRODISTRIBUTION | 07/10/2022

Limagrain, Oxyane et Eurea s'engagent dans la production d'insectes

Les coopératives Limagrain, Oxyane et Eurea s'associent à Invers, entreprise de production et de valorisation d'insectes, pour créer la filière Invers Aura en région Auvergne-Rhône-Alpes. Un lancement officialisé mercredi 5 octobre au Sommet de l'Élevage.

Le lancement d'une filière productrice d'insectes en tant que source alternative de protéines pour l'alimentation animale a été officialisé le 5 octobre dernier dans le cadre du 31e Sommet de l'élevage, à Cournon-d'Auvergne (Puy-de-Dôme).

Invers produit et transforme des insectes (*Tenebrio molitor* ou ver de farine) depuis 2016 sur son site de Saint-Ignat (Puy-de-Dôme). L'élevage des vers implique des agriculteurs locaux qui les élèvent dans des bâtiments d'élevage spécialisés. Les produits transformés par Invers s'adressent au grand public (croquettes pour chiens et chats, basse-cour...) et aux professionnels de l'élevage.

25 bâtiments d'élevage prévus.

Fin septembre, l'entreprise a annoncé une levée de fonds de 15 M€ avec l'entrée au capital de Idia Capital Investissement aux côtés de ses actionnaires historiques UI Investissement, Crédit agricole Centre France et Limagrain. Ce financement s'accompagne de la création d'une filière régionale comptant trois actionnaires coopératifs d'Auvergne-Rhône-Alpes (Aura) : Limagrain (Puy-de-Dôme), Oxyane (Isère et Ain) et Eurea (Loire et Haute-Loire), avec l'objectif d'installer prochainement jusqu'à 25 bâtiments d'élevage d'insectes répartis sur les trois territoires.

« La demande en protéines durables de qualité est croissante dans un contexte où la souveraineté alimentaire et protéique de la France et de l'Europe redevient un objectif stratégique », explique Sébastien Crepieux, directeur général d'Invers.

« Limagrain est historiquement engagée dans des filières locales à valeur ajoutée, poursuit Vincent Tardif, directeur stratégique du développement de nouvelles filières chez Limagrain. Avec Invers, nous proposons une nouvelle diversification de production et de revenu à nos adhérents. »

« Une activité indépendante des aléas climatiques ».

Un objectif partagé par le directeur général du pôle alimentaire d'Oxyane, Francis Gaud, qui voit dans cette nouvelle filière « l'opportunité de proposer une activité complémentaire, indépendante des aléas climatiques et sécurisante pour le revenu des adhérents. » Bertrand Relave, DG du groupe Eurea, souligne quant à lui, l'augmentation des ventes de produits Invers dans les jardineries Gamm vert et le marché potentiel de cette production : « nous accompagnons avec optimisme ce projet territorial, innovant et diversifiant pour l'agriculture régionale. »

À Saint-Clément-de-Régnat (Puy-de-Dôme), Rémy Petoton compte parmi les agriculteurs qui se sont lancés dans cette nouvelle production. « J'ai troqué mes vaches allaitantes pour des vers de farine, dit en souriant le jeune agriculteur qui gère aussi 170 ha de cultures. Je sécurise mon revenu et m'engage dans une production vertueuse pour l'environnement. » ■

Monique ROQUE MARMEYS

AGRODISTRIBUTION | 07/10/2022

Altitude présente les avancées de son pôle Innovation

C'est à l'occasion du 31e Sommet de l'élevage, à Cournon-d'Auvergne (Puy-de-Dôme), que le groupe Altitude a présenté ce jeudi 6 octobre son pôle Innovation opérationnel depuis juin 2021.

Altitude (1) voit en l'innovation un axe de développement transversal et stratégique pour l'avenir de ses adhérents. « Nous souhaitons apporter une vision transversale aux projets innovants et favoriser ainsi des réflexions filière, a expliqué Laurent Laraillet, animateur du pôle et vétérinaire-conseil du groupe, le 6 octobre, en conférence de presse au Sommet de l'élevage. Nous souhaitons aussi mieux communiquer sur toutes les initiatives conduites et développer des partenariats extérieurs publics ou privés. »

Apporter de nouveaux leviers de performances.

« L'innovation fait partie du fondement de notre groupe. Il y a nécessité à aller encore plus loin au regard du contexte actuel. Le pôle réunit des salariés de chaque filière amont et aval avec l'objectif d'apporter de nouveaux leviers de performances aux adhérents en explorant des voies d'avenir en phase avec les attentes sociétales, précise Didier Boussaroque, président d'Altitude. Le développement durable est indissociable de ces voies d'avenir, que l'on parle de conduite culturale raisonnée, de traçabilité ou d'adaptation au changement climatique. »

De l'engraissement à l'herbe à la qualité du colostrum.

Pour Benoit Julhes, éleveur vice-président d'Altitude responsable du dossier Innovation, « innover est une nécessité pour aider nos adhérents à valoriser leurs productions. Nous allons vers des mutations sur de nouveaux métiers et de nouveaux enjeux. La construction de filières durables et rémunératrices pour les éleveurs ne pourra se passer d'innovations. »

Un projet pilote pour développer l'engraissement à l'herbe est ainsi mis en place avec l'objectif de réduire la dépendance des éleveurs au marché à l'export du maigre, augmenter la valeur ajoutée des produits en développant la richesse tout au long de la filière. Un observatoire de la qualité du colostrum complète depuis ce printemps la collecte mise en place depuis 2019 chez plus de 150 éleveurs laitiers du groupe. « Le rôle d'un colostrum de qualité est primordial pour la santé du veau, sa croissance et sa production d'adulte », précise Laurent Laraillet. Cet observatoire concourt à améliorer le bien-être des animaux et les résultats économiques des exploitations. ■

Monique ROQUE MARMEYS

(1) Le groupe Altitude regroupe quatre coopératives, Volcalis, CAPP, Éleveurs du Pays vert et Centre Aliment, deux abattoirs avec unités de transformation, un traiteur, pour 7 000 adhérents et un CA de 280 M€.

**Prochain Contact à paraître, semaine du 5 décembre.**